

Bordeaux

Le projet Arena est ensablé

Le montage financier avec la SAS Montecristo a vécu. Pour doter la CUB de sa grande salle de spectacle, les élus réunis hier ont dû avancer d'autres options. Tour d'horizon.



Vincent Feltesse, président de la CUB. Les élus se donnent quatre mois pour faire émerger une solution alternative pour financer la construction de l'Arena. (Photo Archives Guillaume Bonnaud)

Comme nous le révélions dans notre édition d'hier, la Communauté urbaine de Bordeaux a acté hier l'échec du projet d'Arena, cette salle de spectacle de 15 000 places qui devait être construite par le promoteur privé MAB et l'agence bordelaise NFU (Nouvelles fonctions urbaines), réunis au sein de la SAS Montecristo. Ce tandem n'est pas parvenu à trouver preneur pour les 29 000 m² de commerces dont la vente devait couvrir le financement du projet. Selon ce montage, la CUB se contenterait de vendre au promoteur le terrain où l'Arena devait être construit, à Floirac, au bord de la Garonne, sans participer au financement global.

Pari perdu

« C'était un pari, nous ne l'avons pas gagné », a lâché le président (PS) de la CUB, Vincent Feltesse, hier, en indiquant que la promesse de vente du terrain, qui courrait jusqu'au 3 février, étant désormais caduque, les relations ont été rompues. « Nous pouvions la renouveler, mais nous avons préféré arrêter. Il n'y a plus désormais de lien entre la SAS Montecristo et la CUB ». Montecristo parti, son projet d'Arena est ensablé, mais pas enterré pour autant.

Le rapport Arenas 2015

Remis à la secrétaire d'État aux sports, Rama Yade, en mars 2010, le rapport « Arenas 2015 » dressait un constat sévère de la situation des salles de sport en France. Les deux rapporteurs, Daniel Costantini et Frédéric Besnier (1), pointaient le retard de la France et la pauvreté de son équipement en infrastructures sportives et de spectacle. «

La France n'a pas construit de grande salle de sport pendant plus de 25 ans, entre 1984 (le POPB de Paris-Bercy) et 2010 (la Grande Salle de Montpellier). Elle est aujourd'hui dans l'incapacité de constituer des dossiers de candidature crédibles et ambitieux pour accueillir une compétition internationale de basket, de volley ou de handball », avait déclaré Rama Yade.

L'un des points du rapport Arenas 2015 peut fournir une piste à la Communauté urbaine, puisqu'il préconise un engagement de l'État dans la construction ou la rénovation de sept enceintes sportives : une de 20 000 places, une de 15 000 places et cinq de 10 000 places.

Deuxième recommandation importante des rapporteurs : les équipements modernes doivent être multifonctionnels, ils doivent mélanger le sport et les spectacles. En présentant un projet répondant à ces critères, la CUB pourrait briguer une partie des 140 millions d'euros que le rapport Arenas 2015 recommandait à l'État d'engager pour mettre le pays à niveau (soit 20 % du coût total). Enfin, le rapport conseille de faire appel au privé, via des partenariats, pour la construction et l'exploitation.

(1) Le premier est l'ancien entraîneur de l'équipe de France de handball. Le second dirige l'association nationale des ligues de sport professionnel (ANLSP).

Réunis en bureau de la CUB (l'organe exécutif) hier, les élus ont redit leur attachement à la nécessité de doter l'agglomération d'une salle de spectacle de grande capacité, pouvant aussi accueillir des événements sportifs. Trois options sont maintenant possibles.

1 La reprise du projet en direct par la CUB

Premièrement, la CUB peut décider de reprendre directement le projet, en position de maître d'ouvrage. Cette hypothèse entraînerait la plus profonde remise à plat du projet. Il faudrait en effet bâtir un nouveau plan de financement avec les deniers publics et relancer un concours d'architecture. Dans cette hypothèse, La salle de spectacle ne verrait pas le jour avant 5 ans, et pas forcément au même endroit.

2 L'entrée en jeu d'Euratlantique

Cette deuxième option consisterait à demander l'inscription du projet dans le cadre des travaux de l'opération d'intérêt national (OIN) Euratlantique. Motif : l'ex-Arena se trouve en plein dans le périmètre de l'OIN, qui va agir comme un aménageur en chef.

Selon Vincent Feltesse, le directeur d'Euratlantique, Philippe Courtois, serait favorable à ce scénario. Mais les financements n'étant pas extensibles, un éventuel engagement d'Euratlantique au profit d'une salle de spectacle pourrait entraîner l'abandon d'autres projets.

3 La poursuite du projet via Fimalac

Fimalac est une holding déjà présente dans l'exploitation de salles de sport ou de spectacle. Elle gère par exemple le Palais omnisports de Paris-Bercy, mais aussi la patinoire de Bordeaux-Mériadeck, via sa filiale Vega. Et c'est surtout elle qui devait assurer la gestion de l'ex-future salle Arena de Floirac (une promesse de vente avait été signée avec Montecristo). Fimalac est actuellement en pourparlers avec la CUB pour, via sa connaissance du dossier, une éventuelle poursuite du projet. « Fimalac reste intéressée par la salle », confirme Vincent Feltesse, qui laisse entendre que la holding pourrait « aller très loin » dans l'engagement. Jusqu'à prendre en charge la construction ? Pas de réponse à ce jour. Seule certitude : dans ce scénario, le projet ferait appel à un partenariat public-privé.

4 Le nouveau calendrier du projet

Les 29 000 m² de magasins associés au projet Arena ne sont plus d'actualité. Pour la salle de spectacle en revanche, la CUB se donne quatre mois de réflexion pour faire émerger une solution alternative. La décision finale (abandon définitif ou relance), elle, interviendrait en juillet 2012. Le groupe Communauté d'avenir (droite), à la CUB, a demandé hier la formation d'une groupe de travail pour « tout remettre à plat ». Y compris l'emplacement du projet, qui ne serait plus forcément fixé sur la plaine de Floirac.